

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1226

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 643 de la commission des finances

ARTICLE 3 DECIES C

Supprimer les alinéas 26 et 27.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement a pour objet de supprimer le gage à l'article 3 decies C.